

Cabinet de la **SCP COURTAIGNE AVOCATS**, Avocats, 4 place Hoche - 78000 VERSAILLES,  
postulant près le Tribunal Judiciaire de ladite ville - **Tél : 01.39.50.02.28.**

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur. et à l'extinction des feux - **EN DEUX LOTS**

Commune de

**SAINT-CYR L'ECOLE (78)**

**17 rue de l'Aérostation Maritime**

**DEUX APPARTEMENTS "ETUDIANT"**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 19 JANVIER 2022 à 9H30** par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice de ladite ville, 5, Place André Mignot, 78000 VERSAILLES.

A la requête de : La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LORRAINE, Société Civile coopérative à personnel et capital variables, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ (Moselle) sous le numéro 775 616 162, dont le siège social se trouve 56-58 Avenue André Malraux 57000 METZ, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Me Adeline DASTE, membre de la SCP COURTAIGNE AVOCATS 4 place Hoche, 78000 VERSAILLES

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Commune de SAINT CYR L'ECOLE (Yvelines) 17 rue de l'Aérostation Maritime **DEUX APPARTEMENTS "ETUDIANT"** Dans un ensemble immobilier à usage de « résidence services pour étudiants », cadastré section AC

n° 227, lieudit « rue de l'Aérostation Maritime » pour 60 ares,

### 1<sup>ER</sup> LOT DE LA VENTE

Le lot n° 103, et les 39/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, soit **UN STUDIO** numéroté à l'origine r104, et aujourd'hui n° 145 situé au premier étage du bâtiment, (2<sup>ème</sup> étage sur l'entresol) 8<sup>ème</sup> porte à gauche dans le dégagement Ouest, comprenant : Couloir de distribution comportant un placard à une porte ainsi qu'un tableau électrique sous coffrage avec fusibles et disjoncteur, desservant : A gauche : une salle de douche comportant un lavabo avec robinetterie mélangeuse, cuvette de WC avec abattant double et réservoir dossier, receveur de douche avec une porte pare-douches, radiateur chauffe-serviette, En face une pièce principale, éclairée par une

fenêtre à deux vantaux menuiseries PVC, volets extérieurs roulants, présence d'un radiateur électrique, avec coin cuisine équipé d'un bloc évier encastré dans une tablette en mélaminé et d'une plaque chauffante également encastrée, en partie basse, un élément bas à une porte

en bois stratifié, en partie haute un ensemble d'éléments hauts à deux portes, présence d'une hotte électrique de marque BEKO,

Sol : revêtement plastifié en état d'usage. Porte d'accès au studio équipée d'une serrure de sécurité et d'un bloc interphone

L'ensemble du logement dispose d'un équipement électrique par prises électriques et interrupteurs électriques d'aspect récent. Superficie : **19,13 m<sup>2</sup>**

Il résulte du procès-verbal de description et d'occupation dressé le 4 juin 2019 par Me Xavier BARIANI, Huissier de Justice associé à VERSAILLES (Yvelines), que le bien était alors occupé, aux termes d'un contrat de sous-location.

### 2<sup>EME</sup> LOT DE LA VENTE

Le lot n° 105, Et les 39/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, soit **UN STUDIO** meublé numéroté à l'origine r102, et aujourd'hui n° 143, situé au premier étage du bâtiment, (2<sup>ème</sup> étage sur l'entresol) 10<sup>ème</sup> porte à gauche dans le dégagement Ouest, comprenant : Couloir de distribution comportant un placard à une porte ainsi qu'un tableau électrique sous coffrage

avec fusibles et disjoncteur, desservant : A gauche : une salle de douche comportant un lavabo avec robinetterie mélangeuse, cuvette de WC avec abattant double et réservoir dossier, receveur de douche, porte avec loquet de condamnation,

En face : une pièce principale, éclairée par une fenêtre à deux vantaux, menuiseries PVC, volets extérieurs roulants, présence d'un convecteur électrique, avec coin cuisine équipé d'un bloc évier encastré dans une tablette en mélaminé et d'une plaque chauffante également encastrée, un élément bas à une porte, un ensemble d'éléments hauts totalisant deux portes, présence d'une hotte

électrique de marque BEKO,

Sol : revêtement plastifié en bon état Porte d'accès au studio équipée d'une serrure de sécurité, L'ensemble du logement équipé de prises électriques et interrupteurs électriques en bon état général

Superficie : **19,13 m<sup>2</sup>**

Il résulte du procès-verbal de description et d'occupation dressé le 4 juin 2019 par Me Xavier BARIANI, Huissier de Justice associé à VERSAILLES (Yvelines), que le bien était alors occupé, aux termes d'un contrat de sous-location.

Etant par ailleurs précisé que sur chacun ces deux locaux, il a été souscrit le 8 octobre 2010

un contrat de bail commercial avec la Société DG Résidences, pour une période de onze ans courant du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2022 sans faculté pour le preneur de donner congé à l'expiration de chaque période triennale, pour un loyer annuel de 4.354 € HT, TVA en sus payable par trimestre civil échu.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, dépendances et circonstances, droits de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

## **MISES A PRIX.**

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront ouvertes :

POUR LE PREMIER LOT DE LA VENTE : sur la mise à prix de

**40.000 EUROS**

POUR LE SECOND LOT DE LA VENTE : sur la mise à prix de

**40.000 EUROS**

NOTA. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES. Se munir d'une fiche d'état civil pour les personnes physiques, avec, le cas échéant, la justification du régime matrimonial, et d'un extrait du registre du commerce et des sociétés pour les personnes morales ou physiques s'y trouvant immatriculées. Une consignation préalable de 10% de la mise à prix est obligatoire en un chèque de Banque libellé à l'ordre de « Bâtonnier Séquestre », outre une somme pour faire face aux frais et émoluments, dont le montant sera précisé par l'Avocat chargé de porter les enchères. Fait et rédigé à Versailles, 1<sup>er</sup> décembre 2021 par Me Adeline DASTE, Avocat, membre de la SCP COURTAIGNE AVOCATS.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel de l'ensemble des conditions de vente en consultant le cahier des conditions de vente qui a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, Place André Mignot. Et au Cabinet de la **SCP COURTAIGNE AVOCATS**, 4, place Hoche à VERSAILLES, Tél: **01.39.50.02.28**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie.

Visites sur place pour les deux lots : - **Le 11 janvier 2022 de 10h30 à 12h30** - **Le 14 janvier 2022 de 14h à 16 h**